

LA CONSTITUTION

LES RAPPORTS DE COMITÉS CONSTITUÉS DANS LES DIVERS MINISTÈRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (chef suppléant de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement a reçu récemment un rapport du comité établi le 26 juin dernier, comme il l'a lui-même annoncé à l'époque, pour faire une enquête économique sur les relations entre le Québec et le reste du pays?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, avant de répondre au chef de l'opposition, je devrai me renseigner. Je ne crois pas qu'un rapport ait été reçu.

L'hon. M. Starr: Une question supplémentaire. Le premier ministre pourrait-il, du même coup, s'assurer du nombre de comités dans les divers ministères qui étudient présentement des questions concernant le régime constitutionnel du Canada et des rapports, s'il en est, qu'ils ont soumis?

Le très hon. M. Pearson: Je serai heureux de me renseigner. Si j'ai bon souvenir, j'ai fait une déclaration à la Chambre à ce sujet en juin dernier, mais je serai heureux de me renseigner sur toute cette question.

LA PÊCHE

L'ACCEPTATION PAR LA RUSSIE DE LA CONVENTION CONCERNANT LA PÊCHE DE SAUMON DU PACIFIQUE NORD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêcheries. Lors de ses conversations avec son homologue soviétique, a-t-on évoqué la possibilité de la participation de l'Union soviétique à la Convention concernant la pêche de saumon du Pacifique nord? En outre l'Union soviétique a-t-elle manifesté son désir d'y participer?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, lors de la récente visite au Canada—qui a pris fin hier—du ministre des Pêcheries de l'Union soviétique, j'ai discuté avec celui-ci le problème soulevé par le député.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES LIGNES AÉRIENNES DU PACIFIQUE-CANADIEN ET LES PROVINCES ATLANTIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert McCleave (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au minis-

[M. Haidasz.]

tre des Transports. Compte-t-il reconsidérer la politique gouvernementale qui empêche actuellement la seconde grande société aérienne du Canada de desservir les provinces atlantiques?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député présente des instances au ministre, ce qui ne peut se faire sous forme de question à ce moment-ci, à mon avis.

M. McCleave: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, je ne présente pas d'instances. J'ai demandé une réponse, mais je reprendrai le sujet à dix heures si je n'obtiens pas de réponse maintenant.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ENTRAÎNEMENT MILITAIRE DANS LES UNIVERSITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack A. Irvine (London): Monsieur l'Orateur, j'ai attendu le retour du ministre de la Défense nationale pour pouvoir lui poser une question très importante. Mais par suite de son caractère urgent, je pourrais peut-être l'adresser au très honorable premier ministre. Afin de calmer les doutes qui se manifestent dans toutes les universités canadiennes, le premier ministre peut-il nous dire si l'on a l'intention d'y maintenir l'entraînement militaire de la réserve.

L'hon. Paul Hellyer (ministre suppléant de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, en ma qualité de ministre suppléant, je puis répondre à cette question. Le gouvernement fédéral a pris une décision que l'on communique aux universités. Je ne sais si elles sont toutes au courant, mais une déclaration publique sera faite le plus tôt possible.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): Une question supplémentaire. Lors de l'annonce, combien d'étudiants qui sont membres du Corps-école d'officiers canadiens ou qui sont inscrits au Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières seront touchés par le changement?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question demande trop de détails. A moins que le ministre des Transports ne réponde aux questions à titre de ministre suppléant de la Défense nationale, à mon avis, on ne devrait pas lui poser de question sur ce ministère.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, afin d'éviter toute confusion, j'aimerais dire que c'est à ce titre que j'ai répondu.

M. L. M. Brand (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre suppléant de la Défense nationale